



Stationnement autocar de grand tourisme

Voie publique – sous les gradins de la tribune Bonnus du stade Mayol (côté avenue Franklin Roosevelt)

Accès sous la trémie du stade Mayol, au début de la voie express qui rejoint la gare SNCF.

Coordonnées GPS : Latitude Nord 43° 7' 6.207" Longitude Est 5° 56' 11.867"

3 emplacements gratuits, non surveillés, en libre accès, non réservables.

Marquage au sol matérialisant les emplacements.

Attention : les autocars ne sont pas autorisés les jours de matchs.

Palais des sports Jauréguiberry

420 Avenue Amiral Aube- 83000 TOULON

4 emplacements accessibles gratuitement.

Réservation obligatoire au 04.94.36.47.00 ou par e-mail, pour prévenir du jour de l'arrivée : dmsika@mairie-toulon.fr

Bien s'avancer jusqu'aux bornes placées à l'entrée du Palais des sports puis sonner pour s'annoncer.

Accès du lundi au vendredi de 8h à 22h, le samedi de 8h à 18h et dimanche, ouverture par la loge du palais.

C'est la police municipale qui vous délivrera l'accès lorsque vous aurez sonné.

Accès

Sur l'autoroute en provenance de Marseille, suivre l'A50, prendre la sortie 15 Arsenal, au rond-point porte Malbousquet prendre direction Bon Rencontre. Au rond-point Bon Rencontre, prendre l'auto-pont à droite et rester sur la voie réservée accès bus (marquage rouge au sol). Itinéraire fléché.

Sur l'autoroute en provenance de Hyères, suivre l'A57 puis A50 sortie Bon rencontre, faire le tour complet du rond-point Bon Rencontre, prendre l'auto-pont à droite et rester sur la voie réservée accès bus (marquage rouge au sol). Itinéraire fléché.

Gare routière

Boulevard Tessé - 83000 TOULON

9 quais réservés pour les autocars de Grand Tourisme

Accès payant.

Réservation obligatoire, par e-mail, 48h avant : agent.toulongr@effia.fr

4 informations à communiquer : date – horaires arrivée + départ – immatriculation – contact.

Se présenter à l'accueil de la gare routière pour régler la taxe de stationnement.

Barème taxes :

- durée de stationnement < 3h = 4.86€ par autocar
- durée de stationnement de 3h à 4h = 8.40€ par autocar
- durée de stationnement de 4h à 5h = 16.80€ par autocar
- durée de stationnement de 5h à 6h = 25.80€ par autocar
- durée de stationnement de 6h à 7h = 33.60€ par autocar
- durée de stationnement de 7h à 12h = 42.00€ par autocar
- durée de stationnement de 12h à 13h = 84€ par autocar, soit 2 tranches de 12h comptées.
- 12h supplémentaires, plus 42.00€

Pour tout renseignement, votre contact :

Cindy ROSINOL- Service groupe Tél : 04.94.18.53.01 - service.groupes@toulontourisme.com